



GENÈVE

Sur la place des Nations, des membres de la communauté sri-lankaise sont venus rendre hommage à l'homme qui a perdu la vie en s'immolant. Pierre Abensur

DÉSESPÉRÉ, IL S'IMMOLE

PROTESTATION Jeudi soir à Genève, un homme s'est donné la mort par le feu pour dénoncer la situation au Sri Lanka.

Un homme, sans doute d'origine tamoule, s'est immolé par le feu jeudi soir sur la place des Nations, à Genève. Il a laissé une lettre dans laquelle il dénonce la situation au Sri Lanka, secoué par de violents combats entre l'armée et les rebelles tamouls.

Prévenue vers 20 h 15 par des témoins, la police s'est rendue très rapidement sur place. L'homme venait de s'asperger d'essence et de se mettre le feu. Quand les agents sont arrivés, «il était debout et flambait comme une torche vivante, puis il est tombé mort carbonisé», a indiqué Eric Grandjean, porte-parole de la police, confirmant une information de divers médias.

IDENTIFICATION DIFFICILE

L'homme n'a pas encore été identifié. Mais la police a retrouvé non loin du cadavre une lettre de cinq pages, rédigée en anglais. Il y explique qu'il réside en Grande-Bretagne et que son geste est un signe de protestation contre les troubles au Sri Lanka. Suite à cet acte tragique, plusieurs centaines de Tamouls se sont réunis hier après-midi sur la place des Nations. Assez curieusement, l'homme

n'a pas profité d'un événement médiatique pour donner un écho à son geste désespéré. Il faisait nuit et la place des Nations était quasi déserte. Seuls trois témoins ont assisté à la scène, d'après M. Grandjean.

L'identification est rendue difficile car le cadavre est carbonisé. Les légistes vont travailler sur son ADN et éventuellement sur les empreintes digitales s'il est possible d'en relever, précise le porte-parole.

MOBILISATION TAMOULE

La communauté tamoule de Suisse s'est mobilisée ces derniers temps pour dénoncer le «génocide» qui a lieu en ce moment au Sri Lanka. La semaine dernière, plus de 10 000 d'entre eux ont manifesté sur cette même place des Nations, qui s'étend devant le siège européen de l'ONU.

Des dizaines de milliers de civils sont pris en otage des combats qui opposent l'armée aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), accablés dans un coin de jungle dans le nord-est de l'île. ■

ats

LA BRÉSILIENNE N'ÉTAIT PAS ENCEINTE

REBONDISSEMENT La juriste de 26 ans qui de fausse couche. La thèse de l'automutilation

Le récit de son agression a indigné jusqu'au président brésilien Lula, mais Paula O. a menti: sa version de l'attaque raciste commise à Zurich-Stettbach par trois skinheads est remise en cause par les médecins. Primo: la jeune juriste n'a pas pu faire de fausse couche! L'examen gynécologique est formel: elle n'était pas enceinte de jumelles. Secundo: les lacérations présentent toutes les caractéristiques d'une automutilation.

ON A FRISÉ L'INCIDENT DIPLOMATIQUE

Face à ces révélations, le père de la «victime» tente de sauver la face: «Enceinte ou non, ce n'est pas la question centrale: au lieu de détourner l'attention, la police devrait retrouver les coupables», soutient ce secrétaire parlementaire qui travaille au service d'un ancien gouverneur de Pernambuco, l'Etat dont Lula est originaire. La notoriété de cette famille a contribué au retentissement de cette affaire dans les médias brésiliens. La Suisse et le Brésil ont même frisé l'incident diplomatique: la police était accusée de manquer de respect, Paula O. ayant été menacée de poursuites pénales en cas de faux témoignage.

Le président Lula hésitera à porter l'affaire devant l'ONU, comme il en avait l'intention hier. Le directeur de l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich a soutenu l'hypothèse d'une automutilation. Même la BBC a répercuté les arguments de Walter Bär: «Toutes les coupures sont à la portée des mains et les parties sensibles comme les seins ont été épargnées.» Autres indices: les plaies sont trop superficielles et régulières pour être l'œuvre d'un



agresseur. Les policiers savent aussi que les mutilations sont suspectes lorsqu'elles partent de l'intérieur vers l'extérieur: «Dans le cas d'une agression, les plaies balayent le corps», indique un inspecteur.

À UN MOIS DE SON MARIAGE

Toujours hospitalisée, Paula O. n'a pas cessé de pleurer. Selon son père, présent auprès d'elle, la jeune juriste de 26 ans ne parvient ni à dormir ni à manger. Elle fait encore l'objet d'exams médicaux censés déterminer l'origine de ses blessures. Rapport médical en poche, la police poursuit son enquête «dans toutes les directions». Son mensonge sur sa grossesse lui vaudra surtout des explications avec son fiancé, un mois avant leur mariage. Mais, si son récit a été inventé de toutes pièces, elle sera poursuivie pour avoir induit la justice en erreur. ■

Vincent Donzé

prétend avoir perdu des jumelles après son agression par des skinheads a menti: elle n'a pas fait se renforcer.



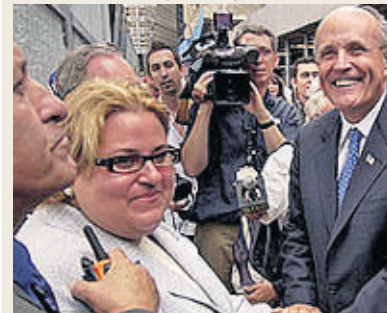
Photos SIPA/DR

AFFABULATRICE

Paula O., la jeune juriste qui a prétendu avoir été lacérée au cutter par trois skinheads à Zurich-Stettbach lundi soir, a vraisemblablement tout inventé.

ILS ONT INVENTÉ LEUR HISTOIRE

Tania Head (photo). Elle s'était présentée comme l'un des 19 rescapés de la première tour du World Trade Center de New York, touchée par le premier avion



des terroristes d'Al-Qaida le 11 septembre 2001. Son témoignage figurait en bonne place sur le site des survivants du drame, association qu'elle présidait. Tout était faux. Elle disait avoir travaillé pour une filiale de la banque Merrill Lynch, au 96e étage du bâtiment. Brûlée lors de l'impact, elle avait été sortie des flammes par un sauveteur volontaire, qui aurait ensuite péri. Un homme, à l'instant de la mort, lui avait donné sa bague. Le *New York Times*, alerté par les doutes de quelques membres du site des



survivants, a fait des vérifications. Non, elle ne travaillait pas pour Merrill Lynch. Et les amis de l'homme qu'elle présentait comme son compagnon, une victime véritable, n'avaient jamais entendu parler d'elle.

Marie Leblanc (photo). Le 9 juillet 2004, elle a déposé une plainte au commissariat d'Aubervilliers (France). Elle a déclaré avoir été victime d'une agression antisémite, dans le RER D. Selon elle, six hommes maghrébins ou africains auraient peint des croix gammées sur son ventre, coupé une mèche de ses

cheveux, puis renversé la poussette de son bébé. Elle avoue finalement quatre jours plus tard qu'elle a tout inventé afin d'attirer l'attention de son compagnon.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années. Le 9 janvier 2006, il avait dit avoir été blessé superficiellement d'un coup de couteau à l'abdomen dans un TGV Hendaye-Paris, stoppé en urgence en gare de Morcenx (Landes). Il a dénoncé deux agresseurs, et donné l'identité de l'un d'eux. Le jour suivant, il a avoué spontanément à la gendarmerie de son village avoir inventé cette

histoire, pour une raison indéterminée. Il a aussi avoué s'être lui-même infligé la blessure.

Ashley Todd. Cette sympathisante du candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, John McCain, désirait compromettre son adversaire démocrate Barack Obama. Cette femme de 20 ans a reconnu avoir fausement déclaré à la police qu'un Noir l'avait attaquée et gravé la lettre «B» sur la joue alors qu'elle retirait de l'argent à Pittsburgh (Pennsylvanie, nord-est) le 22 octobre 2008. ■

Stéphane Berney

INTERVIEW

Philip D. Jaffé Psychocriminologue à Genève

«LES AUTOMUTILATIONS SONT COMME DES MINIDÉLIRES»

Walter Bär, responsable de l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich, a fait remarquer hier qu'aucune des régions particulièrement sensibles pour les femmes, comme les mamelons, le nombril ou les parties génitales, n'ont été touchées chez cette Brésilienne. «Un médecin légiste expérimenté n'hésiterait pas à en conclure qu'il s'agit d'automutilation», a ajouté Walter Bär. Pour éviter tout risque d'erreur d'interprétation, les investigations se poursuivent. Qu'est-ce qui peut pousser l'être humain à s'automutiler? Eclairage avec Philip D. Jaffé, psychocriminologue, professeur et directeur de l'Institut universitaire Kurt Pösch à Genève.

■ Qu'est-ce qui amène une personne à s'automutiler?

On s'est rendu compte qu'il s'agit surtout d'une pathologie féminine. Elle touche les sujets déjà très fragiles mentalement et physiquement. Particulièrement chez les individus qui viennent de se faire quitter et qui ont besoin de se raccrocher aux personnes qui les ont quittés. Les gestes extrêmes sont inscrits dans ce qu'on appelle une psychologie de la séparation et ils sont un moyen d'attirer l'attention.

■ Pourquoi se faire aussi mal dans sa chair et ne pas simplement faire scandale dans la foule pour attirer l'attention?

Il est plus facile de s'automutiler lors-

qu'on se sent déjà victime, c'est une manière de se revictimiser. Lorsqu'on est vraiment au plus mal, la douleur physique apparaît presque comme un soulagement face à la souffrance psychique. Elle agit comme un rempart.

■ Là, en plus, il y a des inscriptions qui font référence à un contexte politique. Pourquoi?

Les automutilations sont comme des minidélires. En clair, lorsqu'elles se produisent, des thématiques extérieures, comme le contexte politique, peuvent se greffer sur ce que le sujet pense. Il y a donc un parasitage de sa pensée.

■ Pourquoi ces personnes montent-elles un scénario pareil?

Elles éprouvent de la facilité à se créer une image d'elles-mêmes. C'est ce qui leur permet de se sentir entières. C'est pour ça aussi que leur discours semble tellement plausible. Ensuite, elles sont rassurées de savoir que les autres les écoutent et les valident.

■ Comment cette femme risque-t-elle d'évoluer?

Lorsque la vérité perce, il y a un risque assez important d'effondrement psychique. Car elle se retrouve confrontée à un rejet massif de son histoire. Elle est ainsi encore plus rejetée qu'elle ne l'était avant. Il y a donc un risque important qu'elle se suicide. Mais il y existe aussi l'opportunité de reconstruire une identité plus saine. ■

Propos recueillis par Stéphane Berney



Michel Perret